

### ACTUALITÉ

## Rentrée



#### ACTUALITÉ

Page 2

##### ■ En bref

Page 4

##### ■ Rentrée

Olivia Dufour

##### Le TGI de Paris à J-84 du Big Bang

## Le TGI de Paris à J-84 du Big Bang <sup>133v5</sup>

Olivia DUFOUR

Jean-Michel Hayat a présidé le 22 janvier 2018 la dernière rentrée solennelle du TGI de Paris sur l'Île de la Cité. À cette occasion, il a sollicité l'indulgence pour les difficultés qui pourraient surgir dans les semaines à venir compte-tenu du Big Bang que représente le déménagement.

#### CHRONIQUE

Page 6

##### ■ Personnes / Famille

Marcie Morin et Paul-Ludovic Niel

##### Chronique de régimes matrimoniaux (Avril 2017-Juillet 2017)

#### CULTURE

Page 16

##### ■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

##### Jouvet avant d'être acteur

C'est avec émotion que Jean-Michel Hayat a présidé la dernière rentrée solennelle du TGI dans le palais de l'Île de la Cité. Pour autant, on chercherait en vain une once de nostalgie dans son discours. Le président du TGI de Paris est depuis des mois un fervent promoteur du nouveau palais de justice, dont il a eu largement l'occasion de mesurer le confort et la fonctionnalité en préparant l'installation de son tribunal dans ses nouveaux locaux. C'est donc résolument tourné vers l'avenir qu'il a présidé cette dernière rentrée en concentrant son discours sur les réformes à accomplir, tant concernant la procédure dans le cadre des chantiers de la Chancellerie que s'agissant de l'organisation de son tribunal.

##### ■ Un véritable retour à la collégialité ?

Plusieurs des propositions du rapport piloté par Frédérique Agostini et Nicolas Molfessis sur la procédure civile remis à la Chancellerie le 15 janvier dernier répondent aux souhaits de réforme émis

par le TGI de Paris. À commencer par la réorganisation de la procédure civile visant à imposer aux parties de produire l'ensemble de leurs arguments et de leurs pièces dès le début pour fixer le litige. Un autre souhait de Jean-Michel Hayat que l'on retrouve dans le rapport consiste à opérer une césure dans le procès. Le juge se limiterait à trancher la question de droit, renvoyant les parties à la médiation pour en tirer les conséquences pratiques. De même, le président plaide pour une réforme améliorant la gestion des dossiers sériels, qu'il décrit comme « les dossiers qui posent des questions identiques mais qui sont pendants devant plusieurs juridictions, mais aussi les dossiers dans lesquels plus de 20 demandeurs assignent le même défendeur envers lequel les demandes sont identiques ou quasiment semblables ». Il s'agit de créer un « dossier-pilote » qui serait jugé en trois mois dans le cadre d'un circuit prioritaire tandis que les autres feraient l'objet d'un sursis à statuer.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34